

## □ L'aménagement des abords

Au même titre que les aires de circulation, celles de stockage participent au fonctionnement idéal de l'exploitation. Les circulations seront hiérarchisées et les sols stabilisés.

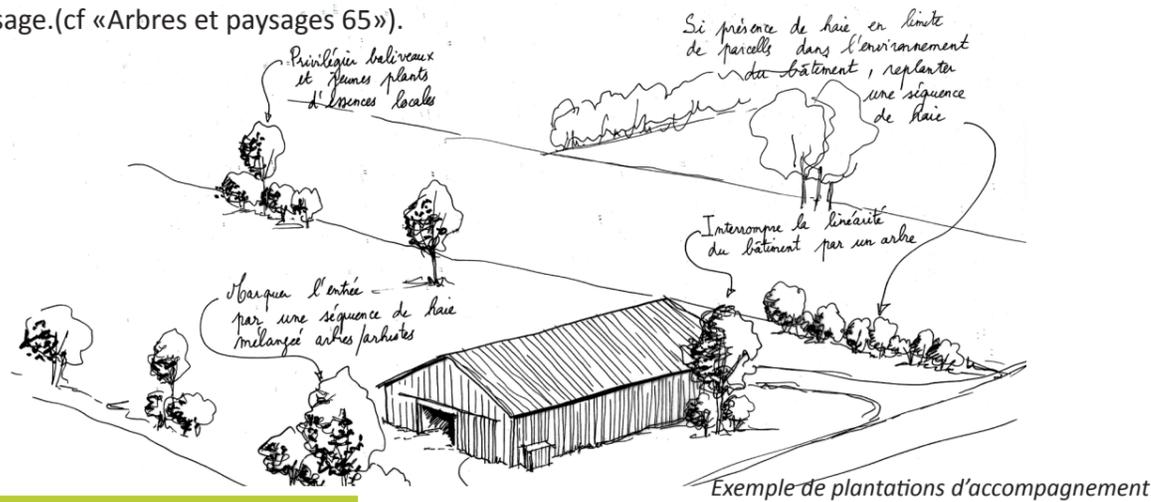
Les bâtiments et les espaces extérieurs doivent faciliter les gestes quotidiens de l'agriculteur dans son travail.

L'accompagnement végétal n'a pas vocation à cacher un bâtiment mais à contribuer à l'« installer » dans le site.

Quelques arbres peuvent suffire pour marquer l'entrée, encadrer le bâtiment et assurer la transition visuelle vers un bosquet voisin.

Les clôtures seront discrètes et permettront de créer des liens avec le paysage environnant.

Les essences locales seront à privilégier pour assurer la cohérence du paysage. (cf « Arbres et paysages 65 »).



## BILAN DES QUESTIONS

✓ Le choix du terrain

✓ L'implantation sur la parcelle

✓ Le choix de la volumétrie

✓ Les matériaux de façades

✓ Les matériaux de toitures

✓ Le choix des couleurs

✓ L'aménagement des abords

Le paysage peut tout accepter!

Non! La qualité du paysage c'est l'attractivité du territoire 😊

Personne ne fera attention à mon bâtiment agricole

C'est l'image de marque de l'agriculteur-trice et de l'agriculture 😊

## ESPACES RESSOURCES

C.A.U.E des Hautes-Pyrénées : 14 bd C Debussy 65000 Tarbes - 05 62 56 71 45 - [www.caue-mp.fr](http://www.caue-mp.fr)

DDT/SUFL/APC : 3 rue Lordat - BP1349-65013 Tarbes cedex - 05 62 51 41 41 - [www.hautes-pyrenees.equipement.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.equipement.gouv.fr)



## RÉUSSIR L'INSERTION PAYSAGÈRE D'UN BÂTIMENT AGRICOLE

Les paysages des Hautes-Pyrénées sont reconnus comme un bien commun par toutes celles et ceux qui l'habitent ou le visitent.

Depuis ses lointaines origines, l'activité agricole a façonné nos paysages avec les travaux agricoles, les animaux, les cultures pour lesquels ont été et sont construits des bâtiments (stockage, élevage et transformation).

Au fil de l'évolution des pratiques agricoles mais aussi du développement urbain, ces bâtiments ont été repoussés à l'extérieur des villages et sont devenus parfois très imposants sur nos territoires.

L'objectif de ce document est de mieux intégrer les nouveaux bâtiments dans le paysage, notamment ceux de très grande dimension afin de rendre leur impact positif acceptable par tous.

Cette démarche n'est ni un frein à l'activité économique, ni un surcoût. Elle s'inscrit dans une logique de conciliation entre la fonctionnalité économique, le respect de la réglementation et l'objectif de bonne insertion paysagère.

Il s'agit de se poser les bonnes questions, en amont de tout dépôt d'autorisations d'urbanisme :

- Choix du terrain?
- Implantation sur la parcelle?
- Choix de la volumétrie?
- Choix des matériaux de façade et de toitures?
- Aménagement des abords?

## TORDRE LE COU AUX IDÉES REÇUES

Un bâtiment agricole ne peut pas être à la fois fonctionnel et bien intégré

Un maître d'oeuvre, ça coûte cher et ça ne rapporte rien

Bien sûr que si! de nombreux exemples prouvent que le fonctionnel et le beau sont compatibles 😊

Un maître d'oeuvre permet d'assurer la cohérence des volumes, des matériaux et l'intégration dans le site 😊



## Choix du terrain

Il s'agit d'éviter de choisir un terrain à très forts enjeux en raison notamment de sa visibilité :

- aux abords des routes touristiques
- en ligne de crête
- dans les paysages ouverts tels que les plaines sans bosquets.



## Implantation sur la parcelle

Le bâtiment doit s'insérer en prenant en compte les éléments de son environnement :

- le placer en lisière de la végétation
- respecter la topographie du terrain en réduisant les modelés de type terrasses ou talus
- intégrer les aires de circulations, les accès, les zones de stockage.



L'implantation sur la parcelle nécessite une réflexion préalable sur les vues proches (1 et 2) et lointaines (3) du bâtiment.



Prise de vue 1



Prise de vue 2



Prise de vue 3



## Le choix de la volumétrie

Dans tous les cas, extension de bâtiment ou construction neuve, il conviendra de privilégier une volumétrie simple, une hauteur réduite en cohérence avec la taille et le fonctionnement de l'exploitation. Pour une extension, l'adaptation des proportions du nouveau bâtiment aux volumes existants (largeur, longueur, hauteur) est souhaitable.

Il faut toujours situer le volume dans son contexte : un site montagnard s'accommodera mal de grandes unités (tant au niveau visuel que du point de vue de l'économie du projet), alors qu'en plaine, des volumes plus amples s'harmoniseront avec les grandes surfaces cultivées environnantes.



## Les matériaux de façades

La composition des façades doit être équilibrée. Il s'agira d'atténuer l'effet de masse du bâtiment en rompant de manière proportionnelle et équilibrée la linéarité.

Cette rupture sera assurée par les ouvertures, les plantations aux abords du bâtiment, le soubassement limité au tiers de la hauteur du bardage, le contraste des matériaux et des couleurs utilisés.

La diversité des matériaux est à éviter. Les matériaux mats et texturés tels que le bois, le béton ou le bac acier sont à privilégier car ils se patinent avec le temps. Les filets brise-vents ou les claires-voies permettent de maîtriser l'intensité lumineuse et la circulation de l'air.



## Les matériaux de toitures

En vue paysagère ou selon le relief, la toiture est souvent l'élément le plus visible d'un bâtiment agricole.

Elle est la cinquième façade du bâtiment.

Les toitures à deux pans seront à privilégier.

Pour les toitures photovoltaïques, la dimension des bâtiments agricoles doit être cohérente avec la taille de l'exploitation agricole.



## Le choix des couleurs

De manière générale, pour les façades comme pour les toitures, des teintes de couleur sombre doivent être préférées aux claires.

Plus les teintes seront foncées et mieux le bâtiment s'intégrera à l'environnement.

Le noir est cependant à éviter, car la dureté de cette teinte affirme trop le volume dans le paysage.



Exemples de coloris (référence RAL) de bardage, d'enduit ou de toit (à titre indicatif en tenant compte des disparités de rendu d'impression).

